

Date de la Convocation :
Vendredi 6 avril 2018

Date d'affichage :

19 AVR. 2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix huit, le douze avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération, Place de la Libération, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT (Président de la Communauté d'agglomération).

Etaient présents :

Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent MIRMAND, Monsieur Gerard GROS, Monsieur Adrien DEFIX, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel ROUSSEL, Monsieur Franck PAILLON, Monsieur Michel DECOLIN, Monsieur André REYNAUD, Madame Elisabeth RAFFIER, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Brigitte BENAT, Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Magalie ALLIBERT, Monsieur Georges ASSEZAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD présent jusqu'à la question n° 59, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BERARD, Monsieur René BERTHON, Madame Roselyne BEYSSAC présente jusqu'à la question n° 40, Monsieur Bernard BONNAL, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Gérard CONVERT, Madame Laetitia CORNU, Monsieur Bruno COUDERT, Monsieur Pierre COUPELON, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Yves DEVEZE, Monsieur Laurent DUPLOMB présent jusqu'à la question n° 66, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Claude EYRAUD, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Michel FORESTIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Albert HERITIER, Madame Nadine HERITIER BRANCO, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel LAURENT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Danielle MALARTRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER présente jusqu'à la n° 82 et a donné procuration à Monsieur VOLLE, Monsieur Gilbert PEYRET, Madame Geneviève PIGER, Madame Huguette PORTAL, Madame Maryse POURRAT présente jusqu'à la question n° 72, Monsieur Jean-Yves REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Christine THIVAT, Monsieur René SAINTENAC, Monsieur Jean-Pierre TOURETTE, Monsieur Jean-Dominique TOUSSAINT, Monsieur DOMINIQUE TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Maurice VALENTIN, Madame Isabelle VERDUN, Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jacques VOLLE

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Willy GUIEAU à Madame Corinne GONCALVES jusqu'à la question n° 34, Madame Madeleine RIGAUD à Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, Monsieur Eric RAVEYRE à Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Elisabeth RAFFIER, Monsieur Jean-Marie BADIOU à Monsieur Hervé TALON, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Laurent MIRMAND, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Stéphane ROUX, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Gérard CHAPELLE à Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur Marc PLOTTON, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Adrien GOUTEYRON à Madame Marie-Bernadette MATHIAS, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Pierre ROBERT à Madame Huguette PORTAL

Monsieur Michel JOUBERT, Président en exercice, se retire au moment du vote des Comptes Administratifs conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Adrien DEFIX, Vice Président, est élu à l'unanimité Président de séance.

Absent(e)s :

Monsieur Alain FOUILLIT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE jusqu'à la question n° 34, Monsieur Paul MAURY, Monsieur Jean-Pierre MORGAT, Monsieur Pierre PAILLER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel JOUBERT déclare la séance ouverte.
La séance a été levée à 23H.

N° 1 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉSIGNE Monsieur Jean-Paul BRINGER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance du Conseil du 12 avril 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 2 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 13 FÉVRIER 2018

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil communautaire du :
- 13 février 2018

Ce compte-rendu est à consulter sur le site internet/rubrique « espace habitants »

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 3 COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY AU TITRE DE L'ARTICLE L5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PREND ACTE du compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté d'agglomération au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

N° 4 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget principal, de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	1 474 709,75	4 909 172,57	6 383 882,32
Section d'investissement	-1 508 290,43	-1 259 092,49	-2 767 382,92
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			3 616 499,40

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**
 Abstention : 1
 Roselyne BEYSSAC

**N° 5 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le compte de gestion du budget de la régie des transports, de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	345 408,30	198 802,86	544 211,16
Section d'investissement	-173 919,40	-213 483,84	-387 403,24
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			156 807,92

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**
 Abstention : 1
 Roselyne BEYSSAC

N° 6 BUDGET GOLF - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le compte de gestion du budget Golf, de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	36 572,88	68 468,68	105 041,56
Section d'investissement	72 842,32	-19 413,62	53 428,70
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			158 470,26

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

N° 7 BUDGET USINES RELAIS - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget des usines relais, de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	46 212,32	792 957,36	839 169,68
Section d'investissement	-14 097,34	302 501,84	288 404,50
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			1 127 574,18

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

N° 8 BUDGET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget des zones d'activités économiques, de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	3 679,42	0,20	3 679,62
Section d'investissement	437 167,60	-7 316 642,64	-6 879 475,04
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-6 875 795,42

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

**N° 9 BUDGET "ABATTOIR COMMUNAUTAIRE" - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le compte de gestion du budget « Abattoir communautaire » de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	16 922,00	127 188,34	144 110,34
Section d'investissement	165 710,77	130 239,14	295 949,91
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			440 060,25

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

**N° 10 BUDGET ANNEXE "EMBARCADÈRE" - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN
ET VOTE**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe « Embarcadère » de l'exercice 2017, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	27 473,76	18 531,77	46 005,53
Section d'investissement	-26 291,11	2 285,58	-24 005,53
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			22 000,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

**N° 11 BUDGET ANNEXE DES MAISONS DE SANTÉ - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe « Maisons de Santé », de l'exercice 2017 établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	11 967,26	13 101,06	25 068,32
Section d'investissement	-473 761,44	9 399,55	-464 361,89
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-439 293,57

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

N° 12 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE le compte de gestion, établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget Assainissement pour l'exercice 2017 :

	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture
Section de fonctionnement	- 98 346,55	346 335,16	247 988,61
Section d'investissement	78 873,05	1 944 996,19	2 023 869,24

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

N° 13 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION EAU 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE le compte de gestion, établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget Eau pour l'exercice 2017 :

	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture
Section de fonctionnement	820 011,04	0	820 011,04
Section d'investissement	126 187,10	- 18 897,07	107 290,03

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Roselyne BEYSSAC

N° 14 COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Monsieur Adrien DEFIX Vice-Président, pour remplir les fonctions de Président de séance du Conseil Communautaire du 12 avril 2017 pour les questions n°15 à 24 relatives aux comptes administratifs 2017.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 15 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	1 474 709,75	4 909 172,57	6 383 882,32
Section d'investissement	-1 508 290,43	-1 259 092,49	-2 767 382,92
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			3 616 499,40

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

**N° 16 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	345 408,30	198 802,86	544 211,16
Section d'investissement	-173 919,40	-213 483,84	-387 403,24
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			156 807,92

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 17 BUDGET GOLF - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	36 572,88	68 468,68	105 041,56
Section d'investissement	72 842,32	-19 413,62	53 428,70
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			158 470,26

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 18 BUDGET USINES RELAIS - COMPTE ADMINISTRATIF : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	46 212,32	792 957,36	839 169,68
Section d'investissement	-14 097,34	302 501,84	288 404,50
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			1 127 574,18

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 19 BUDGET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	3 679,42	0,20	3 679,62
Section d'investissement	437 167,60	-7 316 642,64	-6 879 475,04
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-6 875 795,42

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 20 BUDGET " ABATTOIR COMMUNAUTAIRE"- COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	16 922,00	127 188,34	144 110,34
Section d'investissement	165 710,77	130 239,14	295 949,91
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			440 060,25

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 89
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 21 BUDGET ANNEXE "EMBARCADÈRE" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	27 473,76	18 531,77	46 005,53
Section d'investissement	-26 291,11	2 285,58	-24 005,53
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			22 000,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 90
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 22 BUDGET ANNEXE MAISONS DE SANTÉ - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 :
EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	11 967,26	13 101,06	25 068,32
Section d'investissement	-473 761,44	9 399,55	-464 361,89
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-439 293,57

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : **MAJORITÉ**
Pour : 90
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 23 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2017 :
EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte administratif 2017 du service Assainissement de la DEA.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Prévu	3 913 133,66	3 913 133,66	3 425 571,02	3 425 571,02
Réalisé	3 544 113,18	3 445 766,63	1 042 654,36	1 121 527,41
Résultat de l'Exercice	Déficit : - 98 346,55		Excédent : 78 873,05	
Résultat Antérieur	Excédent : 346 335,16		Excédent : 1 944 996,19	
Résultat de Clôture	Excédent : 247 988,61		Excédent : 2 023 869,24	
Restes à réaliser			70 000,00	

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : **MAJORITÉ**
Pour : 90
Contre : 2
Laurent JOHANNY Michel LAURENT
Abstention : 2
René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 24 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2017 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte administratif 2017 du service Eau de la DEA.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Prévu	4 036 649,50	4 036 649,50	2 784 522,97	2 784 522,97
Réalisé	3 221 680,86	4 041 691,90	1 703 310,52	1 829 497,62
Résultat de l'Exercice	Excédent : 820 011,04		Excédent : 126 187,10	
Résultat Antérieur	0		Déficit : - 18 897,07	
Résultat de Clôture	Excédent : 820 011,04		Excédent : 107 290,03	
Restes à réaliser			210 000,00	

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 90

Contre : 2

Laurent JOHANNY Michel LAURENT

Abstention : 2

René BERTHON, Roselyne BEYSSAC

N° 25 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture(Excédent)	6 383 882,32 €
Affectation en réserve au compte 1068 «Excédents de fonctionnement capitalisés	2 664 695,83 €
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés »	3 719 186,49 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 26 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture (Excédent)	544 211,16 €
Affectation en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »	300 292,24 €
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002-Excédents antérieurs reportés »	243 918, 92 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 5**

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 27 BUDGET GOLF - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture(Excédent)	105 041,56 €
Affectation en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »	0,00 €
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés »	105 041,56 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 5**

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 28 BUDGET USINES RELAIS - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture(Excédent)	839 169,68 €
Affectation en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnements capitalisés »	0,00 €
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnements au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés »	839 169,68 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 5**

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 29 BUDGET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture (Excédent)	3 679,62 €,
Affectation en réserves au compte 1068 «Excédents de fonctionnement capitalisés»	3 679,62 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 30 BUDGET "ABATTOIR COMMUNAUTAIRE" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture(Excédent)	144 110,34 €
Affectation en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »	0,00 €
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés »	144 110,34 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 31 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- ARRETE les résultats définitifs de l'exercice assainissement 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture 247 986,61 € :

- ⑩ affectation au compte 1064 "réserves réglementées" pour 1 183,33 €,
- ⑩ affectation au compte 002 "excédent antérieur reporté" pour 246 805,28 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 32 BUDGET EAU ET 'ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- ARRETE les résultats définitifs de l'exercice Eau 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture 820 011,04 € :

- ⌚ affectation au compte 1068 "autre réserve" pour 600 000,00 €,
- ⌚ affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement (002) pour 220 011,04 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 33 BUDGET ANNEXE DES MAISONS DE SANTÉ - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

DECIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017 et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture (excédent) 25 068,32 €

Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement
au compte « 002- Excédents antérieurs reportés » 25 068,32 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 34 BUDGET ANNEXE "EMBARCADÈRE" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT DOMINIQUE TRIOLAIRE

N° 35 BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 par chapitre, pour les deux sections, avec opérations pour la section d'investissement.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	8 210 267,12	8 312 954,21			8 210 267,12	8 312 954,21
Propositions nouvelles	17 753 535,96	20 418 231,79	62 625 372,00	58 906 185,51	80 378 907,96	79 324 417,30
TOTAUX	25 963 803,08	28 731 186,00	62 625 372,00	58 906 185,51	88 589 175,08	87 637 371,51
Résultats reportés	2 767 382,92			3 719 186,49	2 767 382,92	3 719 186,49
Propositions globales	28 731 186,00	28 731 186,00	62 625 372,00	62 625 372,00	91 356 558,00	91 356 558,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 77

Contre : 8

Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Pierre FAYOLLE Cécile GALLIEN Laurent JOHANNY Michel LAURENT André ROCHÉ DOMINIQUE TRIOLAIRE

Abstention : 11

Magalie ALLIBERT, René BERTHON, Bernard BONNAL, Laetitia CORNU, Eric DUNIS, Michel FORESTIER, Alain FOULLIT, Albert HERITIER, Nadine HERITIER BRANCO, Christine THIVAT, Maurice VALENTIN

N° 36 BUDGET RÉGIE DES TRANSPORTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (RTCA) - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 de la RTCA, par chapitre, pour les deux sections.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	6 852,00	93 963,00			6 852,00	93 963,00
Propositions nouvelles	985 346,76	1 285 639,00	7 934 131,00	7 690 212,08	8 919 477,76	8 975 851,08
TOTAUX	992 198,76	1 379 602,00	7 934 131,00	7 690 212,08	8 926 329,76	9 069 814,08
Résultats reportés	387 403,24			243 918,92	387 403,24	243 918,92
Propositions globales	1 379 602,00	1 379 602,00	7 934 131,00	7 934 131,00	9 313 733,00	9 313 733,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Roselyne BEYSSAC Alain FOULLIT Cécile GALLIEN Laurent JOHANNY Michel LAURENT

N° 37 BUDGET GOLF - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Golf », par chapitre, pour les deux

sections.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	51 437,50				51 437,50	
Propositions nouvelles	205 928,20	203 937,00	429 232,00	324 190,44	635 160,20	528 127,44
TOTAUX	257 365,70	203 937,00	429 232,00	324 190,44	686 597,70	528 127,44
Résultats reportés		53 428,70		105 041,56	0,00	158 470,26
Propositions globales	257 365,70	257 365,70	429 232,00	429 232,00	686 597,70	686 597,70

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 77

Contre : 8

Pierre FAYOLLE Michel FORESTIER Alain FOUILLIT Cécile GALLIEN Laurent JOHANNY Michel LAURENT Maguy MASSE DOMINIQUE TRIOLAIRE

Abstention : 11

Magalie ALLIBERT, René BERTHON, Roselyne BEYSSAC, Bernard BONNAL, Annie BOUCHET, Gérard CONVERT, Laetitia CORNU, Eric DUNIS, Jean-François GISCLON, Nadine HERITIER BRANCO, André ROCHE

N° 38 BUDGET USINES RELAIS - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Usines Relais », par chapitre pour les deux sections.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser						
Propositions nouvelles	84 678,00	935 367,50	966 655,18	127 485,50	1 051 333,18	1 062 853,00
TOTAUX	84 678,00	935 367,50	966 655,18	127 485,50	1 051 333,18	1 062 853,00
Résultats reportés		288 404,50		839 169,68		1 127 574,18
Propositions globales	84 678,00	1 223 772,00	966 655,18	966 655,18	1 051 333,18	2 190 427,18

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 1

Roselyne BEYSSAC

N° 39 BUDGET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 des zones d'activités économiques, par chapitre, pour les deux sections :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser						
Propositions nouvelles	11 878 790,96	18 758 266,00	14 490 660,00	14 490 660,00	26 369 450,96	33 248 926,00
TOTAUX	11 878 790,96	18 758 266,00	14 490 660,00	14 490 660,00	26 369 450,96	33 248 926,00
Résultats reportés	6 879 475,04				6 879 475,04	0,00
Propositions globales	18 758 266,00	18 758 266,00	14 490 660,00	14 490 660,00	33 248 926,00	33 248 926,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 40 BUDGET "ABATTOIR COMMUNAUTAIRE" - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Gerard GROS

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Abattoir communautaire », par chapitre, pour les deux sections :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	284 704,00				284 704,00	
Propositions nouvelles	639 020,00	627 774,09	2 805 891,00	2 661 780,66	3 444 911,00	3 289 554,75
TOTAUX	923 724,00	627 774,09	2 805 891,00	2 661 780,66	3 729 615,00	3 289 554,75
Résultats reportés		295 949,91		144 110,34		440 060,25
Propositions globales	923 724,00	923 724,00	2 805 891,00	2 805 891,00	3 729 615,00	3 729 615,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 41 BUDGET ANNEXE "EMBARCADÈRE" - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Embarcadère », par chapitre, pour les deux sections :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	22 000,00				22 000,00	0,00
Propositions nouvelles	29 000,00	75 005,53	73 907,00	73 907,00	102 907,00	148 912,53
TOTAUX	51 000,00	75 005,53	73 907,00	73 907,00	124 907,00	148 912,53
Résultats reportés	24 005,53				24 005,53	
Propositions globales	75 005,53	75 005,53	73 907,00	73 907,00	148 912,53	148 912,53

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
 Abstention : 1
 Maryse POURRAT

N° 42 BUDGET ANNEXE DES MAISONS DE SANTÉ - BUDGET PRIMITIF 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Maisons de Santé », par chapitre, pour les deux sections :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	1 334 296,85	1 800 000,00			1 334 296,85	1 800 000,00
Propositions nouvelles	694 362,15	228 659,00	43 409,00	18 340,68	737 771,15	246 999,68
TOTAUX	2 028 659,00	2 028 659,00	43 409,00	18 340,68	2 072 068,00	2 046 999,68
Résultats reportés		0,00		25 068,32		25 068,32
Propositions globales	2 028 659,00	2 028 659,00	43 409,00	43 409,00	2 072 068,00	2 072 068,00

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 43 BUDGET ASSAINISSEMENT : EXERCICE 2018 PROPOSITION DE PROVISION

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

DECIDE de constituer pour le budget Assainissement 2018 des provisions à hauteur de 65 000,00 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 44 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget primitif Assainissement 2018 de la DEA, conformément aux propositions formulées :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	70 000,00 €					
Propositions nouvelles	3 539 156,85 €	1 585 287,61 €	4 498 911,28 €	4 252 106,00 €	8 038 068,13 €	5 837 393,61 €
TOTAUX	3 609 156,85 €	1 585 287,61 €	4 498 911,28 €	4 252 106,00 €	8 108 068,13 €	5 837 393,61 €
Résultats reportés		2 023 869,24 €		246 805,28 €		2 270 674,52 €
Propositions globales	3 609 156,85 €	3 609 156,85 €	4 498 911,28 €	4 498 911,28 €	8 108 068,13 €	8 108 068,13 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 45 BUDGET EAU : EXERCICE 2018 PROPOSITION DE PROVISION

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

DECIDE de constituer pour le budget Eau 2018 des provisions à hauteur de 241 956,47 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 3
Cécile GALLIENMaguy MASSEChristine THIVAT

N° 46 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT- BUDGET PRIMITIF EAU 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget primitif Eau 2018 de la DEA, conformément aux propositions formulées :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser	210 000,00 €				210 000,00 €	
Propositions nouvelles	2 559 441,90 €	2 662 151,87 €	3 636 467,04 €	3 416 456,00 €	6 195 908,94 €	6 078 607,87 €
TOTAUX	2 769 441,90 €	2 662 151,87 €	3 636 467,04 €	3 416 456,00 €	6 405 908,94 €	6 078 607,87 €
Résultats reportés		107 290,03 €		220 011,04 €		327 301,07 €
Propositions globales	2 769 441,90 €	2 769 441,90 €	3 636 467,04 €	3 636 467,04 €	6 405 908,94 €	6 405 908,94 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 47 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF SPANC 2018 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget primitif SPANC 2018 de la DEA, conformément aux propositions formulées :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser		
Propositions nouvelles	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAUX	15 000,00 €	15 000,00 €
Résultats reportés		
Propositions globales	15 000,00 €	15 000,00 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 48 BUDGET DE LA RTCA : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2018

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DECIDE d'attribuer une subvention d'équilibre au budget de la Régie des Transports d'un montant de **944 132 €** pour l'exercice 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1

Cécile GALLIEN

N° 49 BUDGET GOLF : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2018

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

ATTRIBUE une subvention d'équilibre d'un montant de 195 000 € au budget « Golf »

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 85

Contre : 6

Gérard CONVERT Michel FORESTIER Cécile GALLIEN Laurent JOHANNY Maguy MASSE DOMINIQUE
TRIOULAIRE

Abstention : 4

Laetitia CORNU, Eric DUNIS, Alain FOUILLIT, Nadine HERITIER BRANCO

N° 50 COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : FIXATION DU TAUX POUR 2018

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- FIXE le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2018 à 27,70 % sur l'ensemble du territoire, avec une durée de lissage de 4 ans pour les communes de Monistrol d'Allier et de Saint-Préjet-d'Allier

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 77

Contre : 10

Magalie ALLIBERT René BERTHON Roselyne BEYSSAC Pierre FAYOLLE Cécile GALLIEN Laurent
JOHANNY Michel LAURENT Geneviève PIGER André ROCHE Christine THIVAT

Abstention : 9

Gérard CONVERT, Laetitia CORNU, Eric DUNIS, Michel FORESTIER, Alain FOUILLIT, Albert HERITIER,
Nadine HERITIER BRANCO, DOMINIQUE TRIOLAIRE, Maurice VALENTIN

N° 51 TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : DÉTERMINATION DES TAUX 2018 PAR ZONE.

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

FIXE pour l'année 2018, les taux en fonction des zones de perception comme suit :

- Zone 1 : 9,81 %
- Zone 2 : 8,46 %
- Zone 3 : 10,22 %
- Zone 4 : 11,42 %
- Zone 5 : 12,30 %

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 82

Contre : 8

Magalie ALLIBERT René BERTHON Roselyne BEYSSAC Gérard CONVERT Pierre FAYOLLE Cécile
GALLIEN Geneviève PIGER Christine THIVAT

Abstention : 6

Eric DUNIS, Alain FOUILLIT, Marc GIRAUD, Laurent JOHANNY, DOMINIQUE TRIOLAIRE, Maurice
VALENTIN

N° 52 FISCALITÉ MÉNAGE : VOTE DES TAUX 2018

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- **FIXE** pour 2018 les taux d'imposition suivants :
- Taxe d'Habitation : 9,42 %
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 2,50 %
 - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 11,93 %

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 75

Contre : 9

**Magalie ALLIBERT René BERTHON Pierre FAYOLLE Cécile GALLIEN Nadine HERITIER
BRANCO Laurent JOHANNY Michel LAURENT Geneviève PIGER André ROCHE**

Abstention : 12

**Jean-Marie BADIOU, Sylvie BARBE, Roselyne BEYSSAC, André BRIVADIS, Laetitia CORNU, Eric
DUNIS, Michel FORESTIER, Alain FOUILLIT, Jean-Noël LAPEYRE, Maguy MASSE, Christine THIVAT,
DOMINIQUE TRIOULAIRE**

**N° 53 EXTENSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AUX COMMUNES DE MONISTROL
D'ALLIER ET DE SAINT-PRÉJET-D'ALLIER : VERSEMENT TRANSPORT**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

PORTE le taux de Versement Transport sur les communes de Monistrol d'Allier et
Saint-Préjet-d'Allier à :

- 0,20 % en 2018,
- 0,40 % en 2019,
- 0,60 % en 2020,
- 0,80 % en 2021.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 54 PERSONNEL : MISES À DISPOSITION D'AGENTS

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- **APPROUVE** le principe des mises à disposition ci-après :

- Madame Isabelle PABIOT, agent de la Communauté d'Agglomération, mise à la disposition
de la Ville, à temps plein, pour assurer les missions de Référent Familles au sein du service
« Politique de la Ville » du 23 janvier au 22 juillet 2018,

- Madame Aurélie DESHORS, agent de la Communauté d'Agglomération, mise à la
disposition du Syndicat intercommunal d'adduction des Eaux du Besson Roulon, à hauteur
de 30 % de son temps de travail, soit 10h30 hebdomadaires, pour assurer la gestion
administrative et comptable du Syndicat, du 5 février au 31 décembre 2018,

- Madame Bernadette LAURENT, agent de la Ville, mise à la disposition de la
Communauté d'Agglomération, à temps complet, pour assurer, au sein du service
Administration mutualisée, des missions de Vaguemestre, durant l'absence de l'agent affecté
à ce poste, du 29 janvier au 2 février 2018,

- Monsieur Bernard BLEU, agent de la Ville, mis à la disposition de la Communauté
d'Agglomération, à temps plein, pour assurer des missions d'entretien et de nettoyage des
surfaces et locaux, du 1er février au 31 juillet 2018,

- Madame Muriel OLIVIER, agent de la Ville, mise à la disposition de la Communauté d'agglomération, à raison de 68 h du 6 au 28 février 2018 et à temps complet du 1er au 14 mars, pour assurer, au sein du service Ressources Humaines, la gestion de la formation des agents, des demandes de reconversion professionnelle et des frais de déplacement, ainsi que le suivi de la mise en place du plan de formation,

- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 55 SERVICE ASSISTANCE RETRAITE : SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'ADHÉSION

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pour l'établissement des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire ainsi que toutes pièces et avenants y afférent.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur Michel CHAPUIS ne prend pas part au vote

N° 56 CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE LA HAUTE-LOIRE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pour l'établissement des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire ainsi que toutes pièces et avenants y afférent.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur Michel CHAPUIS ne prend pas part au vote

N° 57 PERSONNEL : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE les modifications du tableau des emplois décrites ci-dessous :

- en raison du départ en retraite imminent du vagemestre, il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet pour pouvoir procéder au recrutement de son remplaçant,
- un poste de chargé de mission PAPI a été déclaré vacant le 26 juillet dernier sur le grade d'attaché et d'ingénieur territoriaux. En l'absence de candidatures statutaires satisfaisantes, la procédure de recrutement ne peut pas se solder par l'engagement d'un fonctionnaire. Les besoins du service justifient donc le recrutement d'un agent contractuel sur un engagement d'une durée de 3 ans, dans les conditions prévues par l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Cet agent sera rémunéré dans les limites de l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés territoriaux et percevra le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, sous réserve des dispositions contractuelles,

- afin de pouvoir assurer la continuité du service du Conservatoire, il est nécessaire de créer plusieurs postes d'assistants d'enseignement artistique, à effectif constant : un à temps non complet 10/20, deux à temps non complet 1.5/20, un à temps non complet 8.5/20, un à temps non complet 10,5/20, un à temps non complet 4,40/20, un à temps non complet 10,10/20, un à temps non complet 7/20, un à temps non complet 4,5/20, deux à temps non complet 8/20, un à temps non complet 9/20,
- le service Petite Enfance souhaite pérenniser plusieurs postes occupés jusqu'à maintenant par des contractuels et réorganiser le service. Aussi, il convient de créer deux postes d'agent social à temps non complet de 17.5/35, un poste d'agent social à temps non complet de 28/35, un poste d'agent social à temps complet, un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps non complet de 31,5/35,

- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 58 PROTECTION SOCIALE : COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- DECIDE de se joindre à la procédure de consultation organisée par le CDG 43 pour aboutir à la conclusion d'une convention de participation au contrat de prévoyance de ses agents,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes à cet engagement préalable de participation.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 59 COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE ET COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL : FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel dans chacune de ces instances à 6 et autant de suppléants,
- FIXE le nombre de représentants titulaires de la collectivité dans chacune de ces instances à 6 et autant de suppléants, à titre dérogatoire,
- PREVOIT le recueil de leurs avis lors des votes en séance.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 60 ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- PREND ACTE du présent rapport et des propositions d'orientation générale formulées.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 61 COMPÉTENCES FACULTATIVES : APPROBATION

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- **APPROUVE** la conservation et l'extension à l'ensemble du territoire des compétences suivantes, au premier janvier 2019 :

1° Économie :

- La gestion de l'abattoir situé à Polignac,
- La gestion des auberges de Chamborne et de Connangles et du complexe multiactivité de Chomelix ,
- La gestion du gîte de la Cabourne à Saint-Privat d'Allier.

2° Petite enfance :

- La construction, l'aménagement, l'animation et la gestion :
 - Des relais d'assistantes maternelles,
 - Des lieux d'accueil enfants-parents,
 - Du Pool spécialisé,
 - Des Crèches, des micro-crèches et des jardin d'enfants,
- La signature des contrats enfance jeunesse,
- Le soutien aux structures intervenant dans le domaine de la petite enfance.

3° Enfance jeunesse :

- La gestion de la ludothèque,

4° Tourisme :

- La réalisation, l'aménagement et la gestion d'équipements touristiques présentant un intérêt structurant pour le territoire communautaire,
- La valorisation des sites touristiques naturels suivants : la cascade de Beaume, le parc des Chibottes à Vals, le chemin de Saint-Jacques, le Ravin Corbeuf et le chemin Stevenson,
- L'exploitation touristique des voies ferrées suivantes : Ambert, Chaise-Dieu, Estivareille.
- La gestion de l'Arboretum situé à Charvols-Malvières.

5° Environnement - Énergie :

- La réalisation et le soutien aux opérations de protection et de mise en valeur de l'environnement de rayonnement communautaire.
- La réflexion et le soutien au développement des énergies renouvelables de rayonnement communautaire.
- La signature des contrats de rivières,
- l'étude et le suivi de la construction des réseaux de chaleur.

6° Culture et sport :

- La gestion du conservatoire « Les Ateliers des Arts »,
- La coordination des animations entre les bibliothèques,
- L'organisation de manifestations culturelles et sportives possédant au minimum un rayonnement communautaire et soutien aux associations culturelles et sportives à rayonnement communautaire.

7° Nouvelles technologies :

- Le déploiement et le soutien au très haut débit et à la dématérialisation des services et procédures.

8° Le versement des contingents d'incendie et secours en lieu et place des communes membres.

9° L'adhésion à la mission locale.

10° La création et la gestion d'un crématorium.

11° L'espace animalier de Polignac.

12° Le développement l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

- **REPORTE** à une date ultérieure sa décision sur les compétences suivantes :

- Les centres de loisirs.
 - Les voies vertes
 - Les chemins de randonnées (et VTT)
 - Les maisons de santé de Craponne-sur-Arzon et de la Chaise-Dieu.
 - La gestion du centre social Cyprès (Craponne).
 - L'eau.
 - L'assainissement,
- **APPROUVE** la restitution des autres compétences facultatives aux communes au 1^{er} janvier 2019,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 93
Contre : 1
Cécile GALLIEN

N° 62 DÉTERMINATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :
APPROBATION

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- **APPROUVE** la reconnaissance d'un intérêt communautaire aux équipements sportifs suivants :
- les équipements sportifs impactant substantiellement le territoire communautaire de la Communauté d'agglomération,
 - toutes les piscines,
 - les gymnases et palais des sports ayant une capacité de plus de 1 000 spectateurs,
- En l'état actuel du territoire, les équipements sportifs remplissant ces critères, sont ceux précédemment évoqués dans la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 91
Contre : 1
Laetitia CORNU
Abstention : 2
Cécile GALLIEN, Laurent JOHANNY

N° 63 DÉTERMINATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :
APPROBATION

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- **APPROUVE** la reconnaissance d'un intérêt communautaire aux équipements culturels suivants :

- les équipements impactant substantiellement le territoire communautaire de la Communauté d'agglomération ;
- les musées ayant une superficie d'exposition de plus de 2 000 m² ;
- les théâtres d'une capacité de plus de 500 spectateurs;
- les salles de spectacles ayant une capacité plus de 1 000 spectateurs.

En l'état actuel du territoire, les équipements culturels remplissant ces critères, sont ceux précédemment évoqués dans la présente délibération,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 90

Contre : 1

Laetitia CORNU

Abstention : 3

Eric DUNIS, Cécile GALLIEN, Laurent JOHANNY

N° 64 TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUA PASSION : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- **APPROUVE** les modifications apportées au projet d'extension et de rénovation du Centre Aqua Passion de Lavoûte-sur-Loire,
- **APPROUVE** le montant des travaux supplémentaires estimés à 50 006,86 € H.T.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 65 TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PARKING DU STAND DE TIR SPORTIF DE BEAULIEU : APPROBATION DU PROJET

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- **APPROUVE** le projet de réfection du parking du Stand de Tir Sportif de Beaulieu pour un montant de 47 748 € TTC.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 66 CLEF DE RÉPARTITION GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES DU SICALA : APPROBATION DU PRINCIPE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- **VALIDE** le principe de clef de répartition des reliquats de financement revenant aux collectivités locales entre la Communauté d'agglomération et les communes sur la base du double critère potentiel fiscal/habitant et montant du reliquat de la commune.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 67 SICALA : APPROBATION DU CONTRAT TERRITORIAL DU HAUT-BASSIN DE LA LOIRE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- APPROUVE le Contrat Territorial 2017-2021 du Haut-Bassin de la Loire,
- SOLLICITE le SICALA, animateur du contrat territorial du Haut-Bassin de la Loire, conformément aux missions prévues au sein de ses statuts (article 3.2) et à l'article L211-7 item 12 du Code de l'environnement, pour poursuivre l'animation, et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 68 SICALA : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE COOPÉRATION 2018

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de coopération avec le SICALA pour 2018,
- INSCRIT les crédits correspondants au budget primitif 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 69 SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE : ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- DÉCIDE d'adhérer au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et décisions afférents à cette adhésion,
- DÉCIDE de transférer au Syndicat les compétences suivantes :
 - éclairage public des sites du domaine et des équipements communautaires,
 - Maintenance et Entretien de l'Éclairage Public (MEEP) des sites du domaine et des équipements communautaires,
- APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire annexés à la présente délibération,
- DÉSIGNE Monsieur Jean-Paul BRINGER en qualité de délégué titulaire et Monsieur Franck PAILLON en qualité de délégué suppléant pour siéger au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- PREND ACTE que l'adhésion aux différents services et prestations proposés par le Syndicat (Système d'Information Géographique dédié à l'éclairage public, Groupement de commande,...) fera l'objet de délibérations spécifiques.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 70 SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE : ADHÉSION À L'OUTIL SIG/GMAO DÉDIÉ À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- DÉCIDE d'adhérer à l'outil SIG/GMAO mis en place par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- PREND ACTE de la mise à disposition à titre gratuit de cet outil pour la Communauté d'agglomération qui a transféré au Syndicat les compétences «Éclairage Public» et «Maintenance et Entretien de l'Éclairage Public (MEEP)» des sites du domaine et des équipements communautaires,
- SOLLICITE la réalisation d'un recensement exhaustif du patrimoine d'éclairage public (hors réseau) installé sur le périmètre des sites du domaine et des équipements communautaires,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de cette décision et à verser au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire le montant des sommes mises à la charge de la Communauté d'agglomération au titre de la mise en place du SIG.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 71 RÉALISATION D'UN PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) :
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'ANIMATION**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- APPROUVE la réalisation d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations,
- VALIDE le plan de financement prévisionnel proposé,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires auprès des organismes et collectivités susceptibles de financer l'animation du PAPI.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 72 MISE EN ŒUVRE DU TERRITOIRE - ENJEU 2 - FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PAR LE
NUMÉRIQUE AXE B : METTRE EN AVANT LES SERVICES OFFERTS PAR LE TERRITOIRE ACTION
13 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL SUR LES TERRITOIRES - APPEL À PROJET DE LA CONFÉRENCE
DES FINANCEURS 2018 DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES
ÂGÉES DE LA HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- AUTORISE Monsieur le Président à engager le projet présenté dans la candidature à l'appel à projet de la conférence des financeurs pour l'année 2018,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 73 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE CRAPONNE/ARZON : VALIDATION DE LA
CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES**

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération

du Puy-en-Velay et la commune de Craponne/Arzon, et ses annexes,

- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Craponne/Arzon, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 74 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE BRIVES-CHARENSAC : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Brives-Charensac, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Brives-Charensac, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 75 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE VALS-PRÈS-LE-PUY : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Vals-près-le-Puy, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Vals-près-le-Puy, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 76 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE D'ESPALY ST-MARCEL : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune d'Espaly-Saint-Marcel, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune d'Espaly-Saint-Marcel, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 77 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE COUBON : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Coubon, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Coubon, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 78 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE LOUDES : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Loudes, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Loudes, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 79 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE ST-GERMAIN-LAPRADE : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de St-Germain-Laprade, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de St-Germain-Laprade, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 80 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE ST-PAULIEN : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Saint-Paulien, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Saint-Paulien, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 81 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/COMMUNE DE POLIGNAC : VALIDATION DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- VALIDE la convention individuelle de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Polignac, et ses annexes,
- AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer la convention individuelle de prestations de services avec la commune de Polignac, ainsi que les avenants s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 82 ADHÉSION AU CENTRE RÉGIONAL AUVERGNAT DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (CRAIG) : RENOUVELLEMENT

Rapporteur : Monsieur Michel ROUSSEL

- APPROUVE la nouvelle convention constitutive du GIP CRAIG,
- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la Communauté d'agglomération au CRAIG pour un montant de 16 563 €/an, ainsi qu'en application de la part annuelle qui lui incombera à l'avenir,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant légal à signer toutes les conventions et documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération et notamment, la convention financière et la convention constitutive du GIP jointes en annexe,
- RECONDUIT les fonctions de Monsieur Michel ROUSSEL et son suppléant Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, comme représentants de la Communauté d'agglomération pour siéger aux Assemblées Générales du GIP CRAIG.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 83 AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE - PHASE DE TRAVAUX 2018 : PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ACCEPTE le principe de réaliser les travaux de mise en accessibilité (phase 2018),
- APPROUVE le plan de financement relatif aux travaux précités,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 84 AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE GENE Bret - CHARTREUSE : PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ACCEPTE le principe de réaliser les travaux d'aménagement de la voie verte Gene Bret –Chartreuse,

- APPROUVE le plan de financement relatif aux travaux précités,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 85 MISE EN OEUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE 3 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES ET LE FAIRE SAVOIR : MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- VALIDE le nouveau plan de financement proposé avec une aide LEADER de 50 % soit 40 000 € au lieu de 27 250 € sur une étude de 80 000 € HT,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document se rapportant à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 86 MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE D : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES : FESTI'FORÊT : VALIDATION DU PRINCIPE DE LA MANIFESTATION, APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT, DÉTERMINATION DE LA TARIFICATION DES ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN LIVRET DE PRÉSENTATION

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

- APPROUVE l'organisation de la manifestation Festi'Forêt sur la commune de Sembadel, le 8 septembre prochain,
- APPROUVE le plan de financement associé,
- APPROUVE les tarifs des encarts publicitaires figurant dans le corps de la présente et liés à la réalisation d'un livret de présentation de la manifestation,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter des aides financières auprès des fonds Leader du Pays de Lafayette, de la Région et du Département,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à entreprendre toute démarche et à signer tout document en lien avec l'organisation de Festi'Forêt.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 87 MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE 3 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES ET LE FAIRE SAVOIR : FISAC DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : CONVENTIONS PARTICULIÈRES DE DÉLÉGATION DE CRÉDITS

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions particulières de délégation de crédits avec

les Communes d'Arsac-en-Velay, Chamalières-sur-Loire, Le Puy-en-Velay, Saint-Christophe, Saint-Germain Laprade, Vorey-sur-Arzon, l'Office de Commerce et de l'Artisanat de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers en vue des re-versements de subventions FISAC relatifs aux actions que ces derniers portent dans le cadre de l'opération collective en milieu rural à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 88 MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE 3 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES ET LE FAIRE SAVOIR - FISAC DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- APPROUVE la mise en œuvre d'un dispositif d'aides directes aux entreprises dans le cadre du programme d'actions FISAC « opération collective en milieu rural » de la Communauté d'agglomération dont le montant global d'aides allouées s'élève à 243 750 euros,
- PRÉCISE que la Communauté d'agglomération avance, pour le compte de l'État, la part d'aides qu'il alloue aux entreprises, à part égale de celle de la Communauté agglomération, soit 243 750 euros qui lui seront remboursés sous forme d'avance puis de solde en fin d'opération,
- ADOPTE le règlement d'attribution des aides directes aux entreprises correspondant,
- AUTORISE Monsieur le Président, par délégation, à instruire les dossiers de demandes de subventions et à décider de l'octroi ou non desdites subventions, par arrêté, après consultation du comité de pilotage, dans la limite des enveloppes financières telles qu'arrêtées annuellement.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 89 MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE 3 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES ET LE FAIRE SAVOIR - FISAC DU PAYS DE CRAPONNE : MODIFICATION DU DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- ADOPTE le nouveau règlement d'attribution des aides directes aux entreprises relatif au programme d'actions FISAC du Pays de Craponne.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 90 MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : BOOSTER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE - AXE 3 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES ET LE FAIRE SAVOIR - FISAC DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : ENGAGEMENT DU PROGRAMME ET SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ÉTAT

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- APPROUVE la mise en œuvre du programme d'actions FISAC opération collective en milieu rural de la Communauté d'agglomération, dont le montant global s'élève à 3 638 219 euros et 40 892

euros en fonctionnement, toutes maîtrises d'ouvrages confondues (Communauté d'agglomération, Communes, Office de Commerce et de l'Artisanat, CCI, CMA, entreprises, etc.),

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'État relative à la mise en œuvre du programme, définissant les engagements respectifs des parties, le calendrier de réalisation, les modalités de suivi et d'évaluation telles que proposées par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 91 OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT : REVERSEMENT D'UNE SUBVENTION FISAC

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- DÉCIDE de procéder au reversement de la subvention FISAC de 1 992 euros, reçue en 2017 par l'État, à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de la Communauté d'agglomération, en faveur des animations «Hap'Puy vendredis» réalisées en 2015.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 92 PÔLE NUMÉRIQUE : VALIDATION DU VOLET INVESTISSEMENT DU PROJET

Rapporteur : Monsieur Michel ROUSSEL

- APPROUVE la création d'un pôle numérique,
- APPROUVE l'achat en VEFA des surfaces du bâtiment qui seront dédiées à ce projet et telles que présentées dans le corps de la présente,
- APPROUVE le prix fixé à 3 212 000 € HT,
- APPROUVE le plan de financement présenté avec un cofinancement de la Région de 80 %,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents et notamment le contrat de réservation annexé à la présente.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 93 PÔLE NUMÉRIQUE : VALIDATION DU VOLET ANIMATION DU PROJET

Rapporteur : Monsieur Michel ROUSSEL

- APPROUVE le volet animation du projet de pôle numérique et son plan de financement présenté,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les soutiens financiers susceptibles d'intervenir et à signer tous les documents afférents.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 94 ZONE DE BLEU : CESSION AU PROFIT DE L'ENTREPRISE VALVERT VELAY ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- AUTORISE la cession au profit de Monsieur Jean-Luc BOREL, ou à toute autre personne physique ou morale agissant pour son compte, d'un lot de 2 800 m² sur la zone de Bleu. La surface définitive sera établie après l'élaboration du plan de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant total de 47 600 € H.T., frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage, montant supérieur à l'estimation de France Domaine du 28 mars 2018,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires des 22 décembre 2015 et 13 février 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 95 ZONE DES FANGEAS : CESSION AU PROFIT DE L'ENTREPRISE CLÉMENT SOLVERY

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- AUTORISE la cession au profit de Monsieur SOLVERY Clément, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'un îlot de 1 683 m² sur la zone des Fangeas. La surface définitive sera établie après l'élaboration du plan de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant total de 24 403 € H.T., frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après élaboration du plan de bornage, sous réserve de l'estimation de France Domaine,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires des 22 décembre 2015 et 13 février 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 96 COMMUNE DE CRAPONNE - ZONE DE LA MARELLE : CESSION AU PROFIT DE MONSIEUR OLIVIER FAURE

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- AUTORISE la cession au profit de Monsieur Olivier FAURE, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'un lot de 4 400 m² sur la zone de la MARELLE. La surface définitive sera établie après élaboration du plan de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant total de 53 009,00 € H.T., frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des conseils communautaires des 22 décembre 2015 et 13 février 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 97 COMMUNE DE CRAPONNE - ZONE DE LA MARELLE : CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE MANIVIT

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- AUTORISE la cession au profit de Monsieur Stéphane MANIVIT, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'un lot de 3 600 m² sur la zone de la MARELLE. La surface définitive sera établie après l'élaboration du plan de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant total de 31 179,00 € H.T., frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires des 22 décembre 2015 et 13 février 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 98 ZONE DE COMBE AÉRODROME – SECTEUR SUD : CESSION AU PROFIT DE L'ENTREPRISE GIRARD ET FILS

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- AUTORISE la cession au profit de l'entreprise GIRARD et Fils, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'une surface de 2 400 m² sur la zone de l'Aérodrome secteur Sud. La surface définitive sera établie après l'élaboration du plan de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant total de 24 000 € H.T., prix inférieur l'estimation de confirmation par France Domaine du 30 mars 2018, frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils communautaires des 22 décembre 2015 et 13 février 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 99 PÔLE INTERMODAL - PARCELLES AP 275 ET AP 400 : CESSION DE L'EMPRISE DE LA VOIRIE AU PROFIT DE LA VILLE ET CESSION D'UNE PARTIE DE LA AP 400 AU PROFIT DE MONSIEUR GÉRARD ROUSSET

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- VALIDE le plan de division ci-annexé,
- ACCEPTE la cession de l'emprise de la voirie située sur les parcelles AP 275 et AP 400 à l'euro symbolique au profit de la commune du Puy-en-Velay, conformément au plan de division,

soit un prix inférieur aux estimations de France Domaine des 16 octobre 2017 et 28 mars 2018

- ACCEPTE la cession d'une emprise de 912 m² au profit de Monsieur Gérard ROUSSET ou son représentant, dans le cadre d'un projet de pôle médical, au prix de 100 € HT/m², soit un prix inférieur à l'estimation de France Domaine du 16 octobre 2017,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document afférant à ces opérations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 100 COMMUNE DE SAINT GERMAIN-LAPRADE - ZONE ARTISANALE LAPRADE DE DOUE : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE l'avant -projet des travaux cités dans le corps de la présente,
- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- FIXE la participation de la Communauté d'agglomération au financement des dépenses à 22 167,48 €,
- DECIDE de verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 101 COMMUNE DE SOLIGNAC-SUR-LOIRE - ZONE DES FANGEAS : TRAVAUX D'ALIMENTATION BASSE TENSION POUR L'ENTREPRISE MULTITRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE l'avant-projet des travaux cités dans le corps de la présente,
- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- FIXE la participation de la Communauté d'agglomération au financement des dépenses à 10 530,61 €,
- ACCEPTE de verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à procéder à toute démarche et à signer tout document afférant à cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 102 AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES : MODIFICATION DU DISPOSITIF D'INTERVENTION

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- MODIFIE le taux d'aide lié au dispositif d'intervention à l'immobilier d'entreprise de la Communauté

d'agglomération de 10 % à 5 %, les autres modalités de ce dispositif restant inchangées,

- AUTORISE en conséquence, Monsieur le Président à signer un avenant à la convention cadre de délégation partielle de la compétence d'octroi de l'aide en matière d'immobilier d'entreprise.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 103 COMMERCIALISATION CIRCUIT RANDONNÉE LE PUY-LA CHAISE DIEU : DEMANDE DE FONDS LEADER

Rapporteur : Monsieur Jean-Benoit GIRODET

- APPROUVE le plan de financement de l'opération sachant que la structure assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,
- SOLLICITE la participation financière auprès du GAL du Velay et du GAL Lafayette au titre du programme Leader,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions et à signer la convention relative à l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER),
- CONFIE à l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération la mise en ligne des rando-fiches numériques, de lui remettre l'ensemble des éditions et de lui confier la promotion de cet itinéraire.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 104 MISE EN OEUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : VALORISER LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE - AXE C : FAVORISER L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE - ACTION : DÉVELOPPER L'USAGE DES TRANSPORTS ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE : SERVICE DE LOCATIONS DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : APPROBATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- APPROUVE les conditions générales d'accès et d'utilisation du service de location de vélos à assistance électrique.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 2
Maguy MASSE Geneviève PIGER

N° 105 MISE EN OEUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE - ENJEU : ATTIRER ET FIXER DE NOUVELLES POPULATIONS - AXE B : METTRE EN AVANT LES SERVICES OFFERTS PAR LE TERRITOIRE - ACTION : HARMONISER LA TARIFICATION ET L'ACCÈS AUX TRANSPORTS : TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES : TARIFICATION 2018/2019 ET LISSAGE DES ABONNEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- VALIDE la grille tarifaire principale, avec lissage sur 3 ans, sur l'ancien territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay comme suit :

TITRES	TARIFS	TARIFS	TARIFS
--------	--------	--------	--------

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
<i>Ticket</i>			
Ticket unité (valable 2 heures)	1,50 €		
Ticket journée	3,20 €		
Carnet de 10 tickets (unité valable 2 heures)	11,00 €		
<i>Abonnement jeune (de la 6ème à -25 ans)</i>			
Mensuel	16,00 €	18,00 €	20,00 €
Trimestriel	48,00 €	54,00 €	60,00 €
Annuel	145,00 €	162,00 €	180,00 €
<i>Abonnement actif (de 25 à 60 ans)</i>			
Mensuel	34,00 €		
Trimestriel	102,00 €		
Annuel	326,00 €		
<i>Abonnement Age d'Or (+ de 60 ans)</i>			
Mensuel	17,00 €		
Trimestriel	51,00 €		
Annuel	163,00 €		
<i>Abonnement Accès (maternel et primaire, demandeur d'emploi, bénéficiaire CMUC ou AME, personne + 65 ans bénéficiaire de l'allocation supplémentaire)</i>			
Mensuel	7,00 €	8,00 €	10,00 €
Trimestriel	21,00 €	24,00 €	30,00 €
Annuel	60,00 €	75,00 €	90,00 €
<i>Carte d'abonnement</i>	5,00 €		
<i>Billetterie de groupe (10 personnes)</i>	0,75 €		
<i>Abonnement annuel lignes régulières (sur facturation)</i>	145,00 €	162,00 €	180,00 €
<i>Abonnement annuel scolaire Meygal (sur facturation)</i>	145,00 €	162,00 €	180,00 €

Ce tableau est complété par le lissage des différents tarifs des 45 communes qui ont rejoint la Communauté d'agglomération. Pour mémoire, il est rappelé que sur les précédentes années, la facturation du transport primaire et secondaire était de 225 € par le Conseil Départemental.

Fam = Part familiale

Com = Part communale

PRIMAIRES

SECONDAIRES

COMMUNES	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2018/2019		2019/2020		2020/2021	
	170 €		130 €		90 €		210 €		195 €		180 €	
	Fam	Com	Fam	Com	Fam	Com	Fam	Com	Fam	Com	Fam	Com
Bonneval	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Cistrières	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Connangles	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Félines	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
La Chaise-Dieu	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
La Chapelle-Geneste	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Laval-sur-Doulon	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Malvières	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Saint-Pal de Senouire	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Sembadel	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	135 €	75 €	158 €	37 €	180 €	0 €
Allègre	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Bellevue-La-Montagne	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Blanzac	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Borne	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Céaux-d'Allègre	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Fix-Saint-Geney	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
La Chapelle-Bertin	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €
Lissac	110 €	60 €	100 €	30 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Monlet	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
St Geneys près St Paulien	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	90 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Paulien	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Vernassal	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Beaulieu	63 €	107 €	76 €	54 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Chamalières-sur-Loire	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Lavoûte-sur-Loire	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Malrevers	110 €	60 €	100 €	30 €	90 €	0 €	153 €	57 €	167 €	28 €	180 €	0 €
Mézères	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Roche-en-Régnier	0 €	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	133 €	77 €	156 €	39 €	180 €	0 €
Rosières	63 €	107 €	76 €	54 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Etienne-Lardeyrol	90 €	80 €	90 €	40 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Pierre du Champ	94 €	76 €	92 €	38 €	90 €	0 €	176 €	34 €	178 €	17 €	180 €	0 €
Saint-Vincent	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Vorey	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €

Pour l'année scolaire 2020/2021, le montant des abonnements indiqué dans la colonne correspond à l'abonnement annuel jeune.

PRIMAIRES

SECONDAIRES

Beaune-sur-Arzon	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Chomelix	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Craponne/Arzon	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Jullianges	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Georges-Lagricol	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Jean d'Aubrigoux	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Julien d'Ance	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Victor sur Arlan	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Le Pertuis	150 €	20 €	120 €	10 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Hostien	83 €	87 €	86 €	44 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Monistrol-d'Allier	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €
Saint-Préjet-d'Allier	170 €	0 €	130 €	0 €	90 €	0 €	210 €	0 €	195 €	0 €	180 €	0 €

Lissage tarifs sur 3 ans pour SNCF et lignes régulières 20 et 30			
SNCF	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Paiement en plusieurs fois	210,00 €	195,00 €	180,00 €
LR 20 et LR 30 (sur facturation)	210,00 €	195,00 €	180,00 €

Abonnement annuel scolaire Meygal (sur facturation)	210,00 €	195,00 €	180,00 €
--	----------	----------	----------

La validité du ticket est portée à 2 heures au lieu d'une.

Aucune dégressivité ne sera appliquée en fonction du nombre d'enfants au sein d'une même famille ou de la fréquence d'utilisation du service.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 91

Contre : 1

Laurent JOHANNY

N° 106 COMMUNE DE VAZEILLES-LIMANDRE : APPROBATION DU ZONAGE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE

le plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Vazeilles-Limandre actualisé tel qu'annexé à la présente délibération,

= INFORME

que le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la DEA pendant une durée d'un an à compter du 08 novembre 2017,

- INFORME que conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, un affichage à la DEA à Chadrac aura lieu durant un mois,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents et à accomplir toutes démarches administratives pour la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 107 COMMUNE DE SAINT PRIVAT D'ALLIER : APPROBATION DU ZONAGE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE le plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Saint-Privat d'Allier actualisé tel qu'annexé à la présente délibération,
- INFORME que le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la DEA pendant une durée d'un an à compter du 17 décembre 2017,
- INFORME que conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, un affichage à la DEA à Chadrac aura lieu durant un mois,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents et à accomplir toutes démarches administratives pour la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 108 RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DU 14 DÉCEMBRE 2017 RELATIVE À LA CESSION AU DÉPARTEMENT DES PARTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU CAPITAL DE LA SPL DU VELAY

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- RETIRE la délibération du 14 décembre 2017, relative à la cession de 210 actions d'une valeur de 35 700 € de capital social et de 10 500 € de droits aux réserves, au profit du Département,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant au présent dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 109 ATELIERS DES ARTS : TARIFS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

- ADOPTE les grilles tarifaires des sites du Puy-en-Velay et de l'Emblavez avec les modifications suivantes pour la rentrée scolaire 2018/2019 :
 - 1) augmentation de 30 € de tous les tarifs (A, B, C, D, E, F) pour tous les élèves domiciliés sur l'agglomération ou hors agglomération,
 - 2) Maintien du tarif unique « minima sociaux » à 72 €.

- CONSERVE les deux grilles tarifaires distinctes pour les sites du Puy-en-Velay et de l'Emblavez. Le lieu d'enseignement du cours instrumental détermine l'application du tarif d'inscription,
- AUTORISE le remboursement des droits d'inscription aux élèves qui ne pourraient bénéficier de leur enseignement sur la totalité de l'année scolaire au motif que l'enseignant est définitivement absent sans possibilité pour le CRD de le remplacer. Dans ces conditions les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours déjà dispensés, tout mois commencé étant dû.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 86

Contre : 3

Gérard CONVERT Laurent JOHANNY Michel LAURENT

Abstention : 3

Laetitia CORNU, Nadine HERITIER BRANCO, Isabelle VERDUN

N° 110 ECOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2018

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

- APPROUVE le montant des subventions à attribuer aux écoles de musique associatives suivantes pour un montant global de 30 500 € ventilés ainsi :
 - Le Gam de Saint-Paulien : 10 000 €,
 - Ance sur Arzon à Craponne : 20 000 €,
 - La Chaise Musicale : 500 €,
- ACCEPTE que les dépenses soient prélevées sur les crédits inscrits sur le budget 2018 sous les imputations suivantes :
 - Chapitre 65 - Nature 6574 sous fonction 3114 école associative de Craponne,
 - Chapitre 65 - Nature 6574 sous fonction 3115 Le Gam de Saint-Paulien,
 - Chapitre 65 - Nature 6574 sous fonction 3116 La Chaise Musicale,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif au paiement de ces subventions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 111 SALLES DU THÉÂTRE ET DU PALAIS DES CONGRÈS ET DES SPECTACLES DE VALS : PRESTATIONS PERSONNEL ET BILLETTERIE ET DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX PARTENARIATS ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

- APPROUVE les tarifs de prestation personnel et billetterie communes aux deux salles, comme suit :

Prestations personnel communes aux deux salles (Théâtre et Palais des Spectacles de Vals) :

Objet	Tarif horaire <i>pas de prestation inférieure à 4h consécutives</i>
Personnel de salle supplémentaire Prestation ouvrier(se)	16,00 €/h/agent

Prestations billetterie « Spectacles en Velay » communes aux deux salles (Théâtre et Palais des Spectacles de Vals) :

BILLETTERIE Aux dates et horaires d'ouverture au public	Tarif Agglo	Extérieur
Billets et états fournis par « la billetterie commune » pour spectacles extérieurs Frais de gestion (par billet émis)		
- sans numérotation	0,80 €	1,20 €
- avec numérotation	1,00 €	1,50 €

Frais d'expédition billetterie vente en ligne	3,00 €
--	--------

En cas d'éventuels projets transversaux portés en lien avec la Collectivité, seuls des frais incompressibles liés aux transactions de carte bancaire, dont le tarif forfaitaire est fixé à 0,20 €/billet émis, seront appliqués pour la prestation billetterie.

- APPROUVE le forfait minimum incompressible de mise à disposition du Palais des Spectacles et du Théâtre eu égard aux dispositions spécifiques aux partenariats et projets pédagogiques, comme suit :

- 730,00 € pour la mise à disposition du Palais des Spectacles
- 650,00 € pour la mise à disposition du Théâtre

- DECIDE que les recettes seront imputées :

Chapitre : 70 – Article : 7062 – Sous fonction : 313 (redevance à caractère culturel)
Chapitre : 70 – Article : 7062 – Sous fonction : 3141 (redevance à caractère culturel)
Chapitre : 70 – Article : 70848 – Sous fonction : 3141 (produits des services du domaine & ventes aux autres organismes)
Chapitre : 70 – Article : 70848 – Sous fonction : 313 (produits des services du domaine & ventes aux autres organismes)

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 112 SAISON CULTURELLE "SPECTACLES EN VELAY" : TARIFS

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYZONET

- APPROUVE les tarifs pour la saison « Spectacles en Velay »,

*** Tarifs à l'unité :**

- Les tarifs applicables en Grande Salle du Palais des Congrès et des Spectacles seront choisis parmi les séries de tarifs mentionnées dans la grille ci-dessous, en fonction des spectacles programmés : 1 tarif unique pour la configuration tout assis et 2 tarifs pour la configuration assis/debout.

Palais des Congrès et des Spectacles de Vals

Possibilités de tarifs à appliquer aux places « assis/debout » selon les spectacles proposés :

10€	12€	13€	15€	16€	18€	20€	22€	23€	24€	25€	26€	28€	30€	33€	35€	36€	37€	38€	39€	40€	42€	45€	47€	48€	50€	55€
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

- Les tarifs applicables en Grande Salle du Théâtre seront choisis parmi la grilles tarifaire ci-dessous en fonction des séries 1, 2,3 ou 4. Le choix d'un tarif unique pourra être appliqué au cas par cas parmi les tarifs existants.

Théâtre :

Série 1	15 €	20 €	25 €	28 €	30 €	35 €	37 €	40 €	45 €	50 €
Série 2	13 €	16 €	20 €	23 €	25 €	30 €	31 €	33 €	38 €	43 €
Série 3	10 €	12 €	15 €	18 €	20 €	22 €	23 €	24 €	26 €	34 €
Série 4 tarif unique à 10 € quel que soit le spectacle										

* Tarif à 0 € : places délivrées dans le cadre du quota d'invitations négociées aux contrats avec les productions, et dans le cadre des accords passés sur des spectacles programmés en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, sur le Théâtre et le Palais des Congrès et des Spectacles de Vals.

* Tarif abonnement :

Dès l'achat de 3 spectacles simultanément sur le Théâtre et le Palais des Congrès et des Spectacles de Vals, une réduction de 3 € du prix à l'unité sera appliquée quelle que soit la série. Les spectacles achetés en plus, postérieurement à la prise d'abonnement feront aussi l'objet d'une réduction de 3 €.

* Tarifs hors abonnement :

Les tarifs des spectacles hors abonnement, quelle que soit la salle, seront choisis dans les grilles des tarifs ci-dessus.

* Tarifs jeune public et scolaires :

Classes accompagnées - tarif par élève	A l'unité	Dès 3 spectacles Par établissement scolaire
Primaire		Tarif unique 5,00 €
Collège	7,50 €	6,00 €
Lycée – Enseignement supérieur - internes	8,50 €	7,00 €

* Autres Tarifs :

Tarif Pass Jeunes :

Le chéquier Pass Jeunes créé par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay accorde une place gratuite sur un spectacle de la saison, en 4^{ème} série, en Grande Salle du Théâtre.

* Tarifs réduits :

- Les adhérents porteurs de la carte CEZAM : réduction de 3 €*, par spectacle acheté à l'unité, sur les deux salles (Théâtre et Palais des Congrès et des Spectacles de Vals) à l'exception des spectacles hors abonnement.
- Les Comités d'Entreprises conventionnés bénéficieront d'une remise de -3 € par spectacle, sur les deux salles, à l'exception des spectacles hors abonnement.

- *Bénéficiaires de minima sociaux, moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés : réduction de 5 €* par spectacle acheté à l'unité, quelle que soit la salle, à l'exception de ceux hors abonnement.*

** sur justificatif*

- *Tarif famille en Grande Salle du Théâtre (non cumulable avec le tarif abonnement) : Pour les spectacles estampillés « spectacle en famille » : quelle que soit la série, réduction de 50 % sur les billets achetés à l'unité, des enfants de – de 12 ans, d'une même famille, accompagnés de leurs parents.*

Le dispositif « Culture du Cœur » est maintenu dans la salle du Théâtre.

Tarifs Bar :

Bouteille d'eau gazeuse	2,00 €		
Bouteille d'eau plate, café, thé	1,50 €		
Bières 1664, verre de vin, jus de fruit, coca cola	2,00 €		
Bières de qualité	3,50 €	3,80 €	4,00 €
Coupe de champagne	5,50 €		
Bouteille de champagne	27,00 €		

- DECIDE que les recettes seront imputées :
 - Chapitre : 70 – Article : 7062 – Sous fonction : 313 (redevance à caractère culturel),
 - Chapitre : 70 – Article : 7062 – Sous fonction : 3141 (redevance à caractère culturel).

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 113 MANIFESTATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES - DEMANDES DE SUBVENTION POUR 2018 : ATTRIBUTION

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- ATTRIBUE une subvention aux associations pour un montant global de 367 259 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer des conventions de partenariat annuelles ou triennales avec les associations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 114 DISPOSITIF "PROFESSION SPORT" : ENGAGEMENT DE PRINCIPE POUR LA SAISON SPORTIVE 2018/2019

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- MAINTIENT son soutien au dispositif "Profession Sport" mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire pour la saison sportive 2018/2019,
- FIXE à 1,70 € de l'heure le niveau d'intervention de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif "Profession sport" pour les mêmes périodes,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 115 AIDES AU CLUB SPORTIFS : SUBVENTIONS 2018 AUX CLUBS COMMUNAUTAIRES ET AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ATTRIBUE une subvention aux associations sportives, pour la saison 2017/2018, pour un montant total de 205 274 €, comprenant le soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire et l'aide aux championnats nationaux ainsi que l'aide au fonctionnement des clubs sportifs communautaires,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 116 PISCINES COMMUNAUTAIRES : FIXATION DES TARIFS

Rapporteur : Monsieur Jérôme BAY

- ADOPTE la grille tarifaire des piscines de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay selon la grille jointe en annexe à la présente et applicable à compter du 2 juillet 2018,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 117 CRÈCHE HOSPITALIÈRE ÉMILE ROUX : ACHAT DE "BERCEAUX"

Rapporteur : Madame Elisabeth RAFFIER

- APPROUVE l'achat de 3 « berceaux » au sein de la crèche hospitalière Émile Roux pour un montant de 24 000 € pour l'année 2018, proratisé au nombre de mois effectifs de fonctionnement de la structure,
- SOLLICITE la CAF à hauteur de 40 % dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 118 STRUCTURES PETITE ENFANCE ASSOCIATIVES : VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX GESTIONNAIRES

Rapporteur : Madame Elisabeth RAFFIER

- APPROUVE le montant des subventions pour un montant de 591 246 €,
- ACCEPTE que la dépense soit prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation : Nature 6574 - Chapitre 65.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 119 COHÉSION SOCIALE : EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION 2018

Rapporteur : Monsieur André REYNAUD

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2018 de la Cohésion sociale pour un montant de 64 650 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions qui définissent les modalités d'attribution des subventions et leurs montants entre chaque organisme et la Communauté d'agglomération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 120 CONTRAT DE VILLE : EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018

Rapporteur : Monsieur André REYNAUD

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2018 du Contrat de Ville pour un montant de 112 600 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions qui définissent les modalités d'attribution des subventions et leurs montants entre chaque organisme et la Communauté d'agglomération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 121 ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS : SUBVENTIONS

Rapporteur : Madame Elisabeth RAFFIER

- APPROUVE le montant des subventions à attribuer selon le tableau ci-dessous,
- ACCEPTE que la dépense soit prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation suivante :
Nature 6574 - Chapitre 65

	Subvention versée en 2017	Subvention demandée en 2018	Subvention devant être perçue en 2018	Décision
AFR Rosières Le Campagnol	48 117,60 €	75 000 €	43 592,75 € 0,50€/enf/h	43 592,75 €
AFR Vorey Ribambelle	21 089,56 €	27 000,00 €	26 935,99 € 0,50€/enf/h	26 935,99 €
Ville Auvergne Allègre-St Paulien	68 693,87 €	69 698,00 €	69 698 € Subvention d'équilibre	69 698 €
Total	137 901,03 €	171 698,00 €	140 226,74 €	140 226,74 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 122 MISSION LOCALE DU VELAY : PARTICIPATION, ADHÉSION 2018 ET SIGNATURE D'AVENANT

Rapporteur : Monsieur André REYNAUD

- APPROUVE le montant de la cotisation à la Mission Locale de 1,25 € par habitant et par an, soit un montant total de : 102 546,25 € pour 2018,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer un avenant à la convention avec la Mission Locale du Velay pour valider le montant de la cotisation allouée en 2018,
- CONFIRME la participation de la Communauté d'agglomération pour la prise en charge du salaire du Directeur de la Mission Locale du Velay pour un montant plafonné à 41 162 € pour 2018.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Monsieur Michel DECOLIN ne prend pas part au vote

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affiché le 18 avril 2018 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

**Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay**



Michel JOUBERT